



Diplôme Universitaire Sécurité Intérieure



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

SOCLE COMMUN DU DIPLÔME

La sécurité intérieure est au cœur des préoccupations sociétales et des pouvoirs publics, nationaux et européens. Tensions internationales, crise militaire et humanitaire, menaces internationales, attaques cyber sur les institutions, les entreprises, mais aussi les hôpitaux, les banques, les administrations et services publics jusqu'aux citoyens dans leur vie quotidienne.

Les crises environnementales ou naturelles dues au dérèglement climatique frappent maintenant en continu la France et le monde (feux de forêts, inondations, séismes, chaleurs extrêmes, sécheresse...).

Le renseignement, dans toutes ses facettes, prend une dimension centrale dans la gestion des crises de sécurité intérieure ou internationale. La communication de crise est au centre des préoccupations des acteurs.

Le pays a connu successivement la crise dite des «gilets jaunes», la COVID et, enfin, des violences urbaines d'une ampleur inégalée. L'état d'urgence a été déclaré après des mouvements de tensions sans précédent en Nouvelle Calédonie depuis près de 35 ans.

La lutte contre le narco trafic est au coeur des politiques publique. En 2023 :

- 21 millions de personnes ont déjà expérimenté le cannabis (29,9% des jeunes de 17 ans sont concernés en 2022)
- 1,4 million d'usagers en consomment régulièrement (au moins 10 fois au cours du mois) ;
- 900 000 usagers en consomment quotidiennement.
- Près de 47 tonnes de cocaïne ont été saisies par les services français chargés de la lutte anti-stupéfiants sur les 11 premiers mois de 2024, le double de 2023.

Le crime organisé ne connaît plus de limite frontalière, ni dans la violence , ni dans les menaces, même contre les institutions (Pays-Bas par ex).

L'Europe est secouée par un conflit militaire meurtrier, le Moyen-Orient n'a jamais été aussi touché par des opérations militaires, la mer de Chine est l'objet de toutes les attentions, l'OTAN change son périmètre, les démocraties occidentales se réarment. Les tensions nationales et internationales sont fortes.

Une nouvelle loi de programmation du ministère de l'Intérieur a été promulguée en 2023 pour répondre à tous ces défis sécuritaires.

L'année 2023 a aussi vu le vote d'une nouvelle loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros. Mais déjà se pose la question de la nécessaire réévaluation des dépenses militaires eu égard aux menaces.

Les alliances s'effritent, se déforment, la géopolitique du monde vit une mutation, une transformation sans pareille

Il apparait alors évident que l'enseignement universitaire sur ces sujets ne peut être figé et doit s'adapter en permanence à ces évolutions fondamentales.

L' enseignement et la recherche universitaire doivent en effet «coller» à ces mutations rapides, au risque, à défaut, d'être dépassés, très vite obsolètes.

Mais la connaissance du monde de la sécurité doit aussi passer par l'immersion dans les services et unités en charge de ces questions. Cela nécessite une approche de « terrain » mais aussi une meilleure connaissance de soi-même confronté à des situations de crise.

C'est l'ambition de ce DU SI qui s'adapte constamment à ces mouvements de plus en plus rapides, pour apporter une connaissance actuelle, spécialisée, opérationnelle et universaliste de haut niveau.

Formation de haut niveau : le DU SI est délivré avec le concours et l'implication personnelle de professionnels, en responsabilité, au cœur des stratégies publiques mais aussi privées de la sécurité, et par des universitaires, tous spécialement investis dans la réflexion sur le continuum de la sécurité, national et transfrontalier.

Formation professionnalisante : le DU SI est défini, constamment, en lien direct avec les responsables des sécurités étatiques – publiques, civiles et militaires- , municipales et privées, mais aussi du renseignement, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle.

Le DUSI est la parfaite illustration, concrète, du **continuum de la sécurité** puisque tous ses acteurs y tiennent une place éminente.

Le DUSI contribue ainsi à forger un véritable « esprit de sécurité intérieure », fait de connaissances, d'expériences, de souveraineté, de cohésion et de résilience

Des séminaires d'immersion sont ainsi organisés en lien avec les unités ou formations de la gendarmerie nationale, du RAID, des CRS, des sapeurs pompiers, de l'administration pénitentiaire

Un séminaire d'immersion est proposé au SDIS 57 avec un exercice de pilotage de crises sur site permettant à chacun d'être confronté à la crise.

En association avec le M2 de journalisme de l'Université de Lorraine, les auditeurs sont mis en situation de la communication de crise.

Un module spécifique de gestion du stress, en immersion pendant 72 heures, avec mise en situation des étudiants eux-mêmes, encadré par des officiers du RAID, des sapeurs pompiers, officier psychologue de la gendarmerie, professeur du Val de Grace experte de la gestion du stress du militaire en opération, consultant expert des forces spéciales... Ce séminaire est monté en association avec le CREPS et des champions olympiques illustrant concrètement la prise en compte du stress par des sportifs de haut niveau. Mieux se connaître soi-même....

Le diplôme bénéficie du **parrainage et du soutien** de personnalités et institutions repères de « l'esprit de sécurité intérieure » qui fonde le DU SI :

- M. Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, ancien ministre de l'Intérieur, président du club des juristes, est le parrain de la première promotion du DU SI,
- M. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits et ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice parraine la deuxième promotion,
- M. Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'Intérieur est le parrain de la troisième promotion,
- M. Henri Kox, ministre de la sécurité intérieure du Luxembourg parraine la quatrième promotion,
- Mme Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur de Belgique est la marraine de la cinquième promotion,
- M. Edouard Philippe, ancien Premier ministre, maire du Havre, parraine l'actuelle promotion.

Le DU SI bénéficie aussi du soutien de :

- la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
- l'Institut des Hautes Etudes du ministère de l'Intérieur (IHEMI),
- l'Académie du renseignement,
- l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP),
- du Centre de recherche des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CREOGN),
- l'Académie de l'Intelligence économique,
- le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE),
- l'AGORA des directeurs de sécurité,
- du Groupement des entreprises de sécurité (GES).

La Mutuelle Intériale soutient le DU SI par le versement d'une part de sa taxe d'apprentissage.

Le DUSI a aussi signé des conventions de partenariat avec la région de gendarmerie du Grand Est, l'Agora des directeurs de la sécurité, le SDIS 57 et le RAID.

L'OPTION COMPLÉMENTAIRE OPTION CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité est l'un des pans majeurs de la sécurité intérieure.

Tous les acteurs de la société, de la multinationale aux particuliers sont touchés, en passant par les administrations, les collectivités territoriales et les hôpitaux.

- La France fait partie des 5 pays les plus visés au monde par les cybermalveillances.
- 8 entreprises sur 10 ont été exposées à des cyberattaques, près de la moitié sont des PME.
- Le coût moyen d'une cyberattaque contre une entreprise est d'environ 2M d'euros.
- Une entreprise est victime de cyberattaque environ toutes les 14 secondes.
- 47 % des sociétés victimes de ransomware ont payé la rançon.
- 1 265 % : c'est l'augmentation des emails malveillants depuis l'arrivée de ChatGPT.
- 1361 : c'est le nombre d'incidents de sécurité portés à la connaissance de l'ANSSI en 2024. En cumulant les signalements (plus de 3000), 4386 événements ont été au total traités par l'autorité l'année dernière, en hausse de 15% sur un an

La récente loi d'orientation pour la sécurité met la cybersécurité au premier rang de ses priorités. L'enseignement universitaire doit s'y investir fortement.

L'intelligence artificielle est sans doute l'un des enjeux majeurs du monde cyber. Le DUSI s'y attèle avec détermination pour donner à ses inscrits un enseignement au coeur de l'actualité. Aujourd'hui est déjà obsolète...

L'option « cybersécurité » du DU SI vise, et c'est son originalité, à conférer une double compétence, une connaissance juridique solide du sujet et une connaissance technique. Un enseignement dédié au droit cyber sera ainsi organisé à la faculté de droit et un enseignement technique en laboratoire au coeur du Loria, l'un des meilleurs laboratoires cyber nationaux.

L'objectif est de permettre aux diplômés d'intégrer une équipe de sécurité-sûreté en situation d'appréhender toutes ces questions.

Il se compose de 4 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DU SI auxquels participent aussi les inscrits au DU SI « option Cybersécurité » (voir le programme des modules 10, 11, 12 et 13*).

*La faculté se réserve le droit de ne pas mettre en oeuvre ces options eu égard au nombre d'inscrits.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour les **étudiants** en formation initiale : niveau licence validée
- Pour les **stagiaires de la formation continue** : niveau baccalauréat ou validation des acquis professionnels et personnels (procédure VAPP)

LES TARIFS

Formation initiale (étudiant) : 300€ + frais d'inscription à l'Université
100€ pour l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par l'employeur : 2800€ + frais d'inscription à l'Université
3800€ avec l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par le salarié : 1800 € + Frais d'inscription à l'Université
2800€ avec l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Tarif lié à l'option « Gestion du Stress » : 200€ euros pour un étudiant
250€ en formation continue financée par le salarié
500€ en formation continue financée par l'entreprise

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Cours les vendredis de septembre à fin avril (de septembre à juin pour l'option « cybersécurité » + des cours peuvent avoir lieu exceptionnellement un autre jour de la semaine (essentiellement pour des séminaires sur le terrain)).

Volume horaire annuel : environ 190 heures (environ 225 heures avec l'option « cybersécurité »).

Les cours peuvent être exceptionnellement suivis à distance via l'application TEAMS sur demande écrite motivée (éloignement de Nancy, motifs professionnels,...). Seule la présence physique lors des examens est requise.

A l'exception des séminaires relatifs au renseignement, **tous les autres cours donnés en faculté sont enregistrés, avec une conservation et une consultation à distance de l'enregistrement de 15 jours, pour permettre aux inscrits salariés et qui ne pourraient suivre les enseignements du vendredi, de les suivre sur l'enregistrement à tout autre moment.**

Cette opportunité de suivre un cours enregistré n'est ouverte qu'aux étudiants qui en feront la demande motivée (salarié, éloignement de la faculté, contraintes personnelles ou professionnelles avérées). Mais l'assiduité aux cours est obligatoire (Sauf justificatif). Les candidats au DUSI s'engagent, lors du dépôt du dossier de candidature à être assidus aux séminaires de la Faculté.

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module introductif : servir et les enjeux de la sécurité intérieure

Les grands enjeux internationaux et nationaux de Défense et de sécurité
L'Etat et la sécurité intérieure
Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et la sécurité intérieure
Sécurité publique et sécurité intérieure
Unité nationale de police judiciaire et sécurité intérieure
Autorités et sécurité intérieure
Sécurité globale, continuum et sécurité intérieure

Module 1 : Les politiques nationales de la sécurité intérieure

Sécurité intérieure, terrorisme, séparatisme, entrisme, radicalisation
Lutte contre les stupéfiants
Lutte contre l'immigration irrégulière
Cybersécurité et l'ANSSI
Sécurité intérieure et cybersécurité
Sécurité intérieure et intelligence artificielle
Sécurité intérieure et atteintes à l'environnement et à la santé publique
La police technique et scientifique au coeur de la police criminelle
Le Crime organisé (L'OCLO)

Module 2 : La coopération internationale, l'Europe et la sécurité

Les forces de sécurité européennes (Allemagne, Belgique, Luxembourg)
La coopération internationale de police
La sécurité privée en Europe- Europol
La coopération policière européenne: Les CCPD
La sécurité du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'Homme

Module 3 : Le management et le pilotage de la sécurité intérieure

Le management national de la sécurité intérieure (DGPN et DGGN)
Le management territorial de la sécurité intérieure - la place du maire
Le management privé de la sécurité, la vision de la profession (GES)
Le contrôle de la sécurité intérieure interne (IGPN et IGGN), externe (Défenseur des droits)
Le contrôle de la sécurité privée (CNAPS)

Module 4 : Sécurité intérieure et entreprises

L'intelligence économique (2 séminaires)
L'industrie de la sécurité
La sécurité de l'entreprise- l'exemple du groupe Renault

Module 5 : La gestion des risques et des crises

Sous-partie 1 Gestion des risques et pilotage des crises

La gestion des risques et des crises au plan national et territorial (DGSCGC)
Le droit du pilotage des crises et de la gestion des risques

Sous-partie 2 : Gestion et communication de crise

La négociation de crise (négociateurs du RAID)
La presse, le journaliste et la sécurité intérieure
La communication de crise

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module 6 : Le renseignement

Sous partie 1: La communauté du renseignement

Les politiques publiques du renseignement et sa communauté (L'Académie du renseignement)

Sous partie 2: Des services de renseignement

La Coordination nationale du renseignement

Le renseignement et la DGSI

Le renseignement et la DGSE

Le renseignement militaire

Le renseignement de la Sécurité de la Défense

Le renseignement douanier

Le renseignement pénitentiaire

Le renseignement criminel

Les techniques de renseignement – la DRRT

Sous partie 3: Le contrôle des services de renseignement

La Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement

Sous partie 4 : Le renseignement européen et un exemple européen du renseignement

Le service de la sûreté de l'Etat en Belgique

Le collège du renseignement en Europe

Module 7 : L'Acte de police dans le continuum de la sécurité

Sous partie 1: L'acte de police et la sécurité intérieure

Acte de police, ordre public et polices administratives

Acte de police et libertés publiques

Le droit de l'usage de la force et de l'utilisation des armes

Le droit du maintien de l'ordre

Le droit des armes

Tuerie de masse

Sécurité intérieure et actes de police judiciaire

- L'obtention de la preuve
- La garde à vue

Sous-partie 2: Le continuum et la sécurité intérieure

L'autorité judiciaire et la sécurité intérieure

Le droit de la sécurité privée

Sécurité intérieure et administration pénitentiaire

La sécurité intérieure et les armées

Le préfet de zone de défense et de sécurité et la sécurité intérieure

Module pratique et de terrain

Des séminaires de présentation et de connaissance des forces de sécurité intérieure, tant de la police administrative que de la police judiciaire (RAID, CRS, EGM, Psig sabre, unité drones, SR) confèrent une vision sans pareille d'unités spécialisées et d'élite. Un séminaire d'immersion au sein d'un SDIS est prévu.

Un séminaire de mise en situation de gestion de crise est également organisé ainsi qu'une immersion pratique relative à la gestion du stress.

LE PROGRAMME DE L'OPTION

OPTION CYBERSÉCURITÉ

Module 8 : Droit de la cybersécurité

Le corpus juridique de la cybersécurité
Les enjeux juridiques de l'Humain au cœur de la cybersécurité
Droit pénal de la cybersécurité

Module 9 : Techniques de la cybersécurité

Notions de base
Hygiène informatique Les aspects réseau et applicatifs
Gestion de la sécurité au sein d'une organisation

Module 10 : Intelligence artificielle

Droit et pratiques de l'IA

Module 11 : Mise en perspective du risque Cyber

Panorama des principales menaces telles que vues par des entreprises spécialisées

**Exceptionnellement, pour des raisons opérationnelles liées aux intervenants, des séminaires peuvent être supprimés.*

LES INTERVENANTS

Avec l'équipe de professeurs et de maîtres de conférences de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion, les intervenants professionnels engagés au sein de séminaires du DU SI sont les suivants :

E. Angelino	Inspecteur général de la police nationale, chef du service central de la police technique et scientifique de la police nationale
H. Berbain	Procureur général près la Cour d'appel de Nancy
F. Bouillé	Général de division de la gendarmerie nationale, Commandant le CESAN
D. Brach-Thiel	Maître de conférences à l'Université de Lorraine, magistrate à titre temporaire
R. ... B...	DGSE
V. B..	Colonel à la DRSD
M. Burg	Préfet au Ministère de l'intérieur, Professeur associé à l'Université de Lorraine
A Caillard	Avocate au barreau de Luxembourg
P. Chaise	Responsable de la sécurité au Conseil de l'Europe et à la cour Européenne des droits de l'homme
D. Clavière	Préfet, directeur du CNAPS
P. Clerc	Président de l'Académie de l'Intelligence économique, Président de l'Association internationale francophone d'Intelligence économique
A. Couptry	Directeur adjoint du Collège européen du renseignement
F. Daoust	Général (2e s.) de la gendarmerie nationale, directeur du CREOGN, ancien directeur de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie, professeur associé à l'Université de Cergy-Pontoise
F. Daviet	Cheffe - adjointe du service national du renseignement pénitentiaire
T. Delville	Ancien inspecteur général de la police nationale, ancien délégué ministériel aux industries de sécurité et à la cybersécurité, vice-président en charge de la sécurité chez Capgemini
J.N. Devillers	Chef du service zonal du renseignement territorial Est
J. Dupré La Tour	Directeur de la sécurité du groupe Renault, ancien général commandant la BSPP
A. Faddeoui	Président du GES et d'AETOS sécurité
C. Fardet	Professeur de droit public à l'Université de Lorraine
P. Faure	Préfet, directeur de cabinet du président de la République
J-F. Gayraud	Directeur de l'Académie du renseignement
M. Gentil	Magistrat, chef de l'IGGN
C. Gomart	Général de corps d'armée (2e s), ancien commandant des opérations spéciales et ancien directeur du renseignement militaire
P. Guyonneau	Directeur de la sécurité pour le groupe Orange, ingénieur général de l'armement
S. Hatt	Directrice de la Coopération internationale de sécurité
W. Hippert	Sous-directeur de l'analyse criminelle à INTERPOL et ancien chef du SIRASCO (renseignement criminel) de la DNPJ
G. H...	Chef du service zonal de la sécurité intérieure
B. Jullien	Inspectrice générale de la police nationale, ancienne cheffe de l'IGPN, vice-présidente du CSATE
M. Klein	Maire de Nancy et Président de la Métropole du Grand Nancy
P. Lavigne	Général d'armée aérienne, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, commandant suprême allié pour la transformation de l'OTAN

V. Le Beguec	Inspecteur général de la police nationale- Directeur du cabinet du DGNP
J.P. Lecouffe	Général de corps d'armée de la gendarmerie nationale, directeur adjoint d'Europol, chargé des opérations
R. Maillachon	Journaliste police-justice TF1 - LCI
J. Marion	Préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises
J-Y. Marion	Professeur à l'Université de Lorraine, ancien directeur du LORIA et membre de l'Institut universitaire de France, président du conseil scientifique du GDR CNRS Sécurité, fondateur du laboratoire de haute sécurité Cyber Détect
E. Netter	Professeur à l'Université de Strasbourg, spécialiste du droit du numérique et de l'IA, co-rédacteur du Code de la cybersécurité
P. Meyer	Général de corps d'armée, gouverneur militaire de Metz, officier général de la zone de défense Est, Commandant de la zone Terre Nord-Est, Commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne
M. Minier	Professeure à l'Université de Lorraine et ancienne directrice adjointe du LORIA
V. Minne	Directrice nationale de la police aux frontières
A. Moine	Maître de conférences à l'Université de Lorraine
N. Moinet	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'IAE de Poitiers
T. de Montbrial	Avocat au barreau de Paris, Président fondateur du cercle de réflexion sur la sécurité intérieure
S. Noyau	Général de division de gendarmerie, Commandant l'UNPJ
M. Nguyen	Préfète, directrice de la Protection et de la sécurité de l'État au SGDSN
A. Petillot	Général de corps d'armée, major général de la gendarmerie nationale
L. Petry	Directrice de la planification et du suivi stratégiques, au sein de la direction générale de la police Grand Ducale du Luxembourg
P. Petry	Ancien administrateur général de la sûreté de l'Etat de Belgique et 1er conseiller du DG de la police fédérale belge
P. Perrot	Général de gendarmerie, docteur en Intelligence artificielle, coordonnateur pour l'intelligence artificielle à la DGGN
C. Piana	Directrice générale de la confédération européenne des services de sécurité
V. Rhin	Délégué territorial de l'ANSSI
M. Ringot	Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone et de sécurité Est
C. Roux	Magistrate adjointe à la Défense des droits en charge de la déontologie de la sécurité
L. Rucker	Chargé de mission à la CNRLT - Présidence de la République
O. Schmitz	Gouverneur de la province de Luxembourg
S. Scotto	Directeur interrégional de l'Administration Pénitentiaire d'Ile de France à Paris
D. Sommelette	Chef de zone de police en Belgique
Y. Sourisseau	Commissaire général de police, chef de l'OCLO
R. Theis	Député de la Sarre et Ancien secrétaire d'Etat à la Justice
P. Tireloque	Directeur des services actifs de la police nationale – Directeur national de la sécurité publique
F.X T	DNRED
M. Trousselard	Professeure agrégée du val de Grace, Cheffe de la division santé du militaire en opération
C. de Valkener	Président du tribunal de première instance de Namur et Professeur à l'UC Louvain-la-Neuve (Belgique)
C. Vialatte	Contrôleuse générale de la police nationale, cheffe de l'UCLAT
L. Vibert	Président du cabinet de communication NETIDIS, ancien porte parole de la BSPP
M. Watin-Augouard	Général d'armée de la Gendarmerie Nationale (2e s), fondateur du Forum international de la cybersécurité et président du centre expert de la cybercriminalité
D. Zoulas	Chef de l'OFAST

Membres d'honneur du collège des enseignants professionnels :

C. Baland, préfet honoraire, ancien DGPN,

E. Bellot des Minières, Général d'armée, ancien inspecteur général des Armées,

J-J. Bosc, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Nancy,

A. Boutaghane, ancien chef de l'UCLAT,

O. Couprie, Amiral (2e s.), ancien commandant du Commando de Penfentenyo, ancien Alfusco, commandant des armées aux Antilles, inspecteur général de la marine nationale

J-M. Fauvergue, Ancien député, co-rapporteur du rapport relatif au continuum de la sécurité et de la proposition de loi relative à la «sécurité globale» et ancien chef du RAID,

B. Jockers, général d'armée, ancien major général de la gendarmerie, inspecteur général des armées

A. Juillet, ancien directeur du renseignement à la DGSE, président d'honneur de l'académie de l'Intelligence économique, ancien président du CDSE,

F. Gardon, Directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, ancien DCPAF

O. Kim, général de corps d'armée, commandant de la zone et de la région de gendarmerie Grand Est

P. Lalle, inspecteur général de l'administration, ancien DCSP,

F. Lecointre, général d'armée (2e s.), ancien CEMA et Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

N. Lerner, préfet, DGSE, ancien DGSI

R. Lizurey, général d'armée (2e s), ancien DGGN,

J. Maurin, Ancien directeur de la sécurité du groupe Renault, Général Commandant de la Légion étrangère,

E. Morvan, préfet, ancien DGPN, ancien directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur

L. Nunez, ancien ministre, ancien DGSI et coordonnateur national du renseignement, préfet de police de Paris,

J.F. Parlanti, général de corps d'armée (2e s), ancien OGZDS Ouest,

P. Strzoda, préfet, ancien directeur de cabinet du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Directeur du diplôme :

Monsieur **Marc BURG**, Préfet, chargé de mission au secrétariat général du ministère de l'intérieur, Professeur Associé, marc.burg@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

mail: dseg-dusi-contact@univ-lorraine.fr Tél: 03 72 74 19 25

Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation Continue Diplômante et Qualifiante par module

Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante sur-mesure

Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :
www.fac-droit.univ-lorraine.fr



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY